

Compte rendu de la rencontre de médiation sur le projet d'élargissement de la route 277 entre Saint-Henri et Saint-Anselme

Lieu : Bureau du ministère des Transports, à Lévis

Date et heure : Le 26 octobre 2011, à 20 h

Participants

Requérants

Ferme Bruneau et fils et Érablière commerciale Réal Bruneau

M. Réal Bruneau

M^{me} Hélène Labrie

M. Éric Bruneau

Ministère des Transports

M. Luc Tremblay

M. Éric Archambault

*Chef du Service des inventaires
et du plan*

Chargé de projet

M. Guy Julien

M. François Guimond

Ingénieur

Gérant de projet

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

M. Michel Germain

M^{me} Julie Crochetière

M^{me} Rita LeBlanc

Commissaire

Analyste

Coordonnatrice

Le commissaire du BAPE souhaite la bienvenue aux participants. La rencontre porte principalement sur l'accès à l'Érablière commerciale Réal Bruneau, seul point qui reste à régler pour les requérants. Ces derniers souhaitent un accès direct au commerce pour leurs propres déplacements de même que pour les clients, particulièrement ceux en provenance du nord qui représentent la grande majorité.

Diverses possibilités sont discutées, parmi lesquelles les requérants auront à faire un choix :

- Le terre-plein pourrait être élargi à 15 m dans le secteur de l'entrée de l'érablière afin d'aménager un demi-tour sécuritaire qui serait utilisé par les usagers en provenance du nord. L'élargissement graduel du terre-plein de part et d'autre aurait des répercussions sur les autres requérants pour qui les gains de terrain engendrés par un terre-plein d'une largeur de 10 m seraient amoindris. La famille Bruneau n'est pas à l'aise avec cette option qui désavantagerait les autres requérants.
- Comme alternative, le ministère des Transports offre de payer les trois premières années d'une signalisation touristique qui indiquerait aux usagers le détour à effectuer pour accéder à l'érablière. Le Ministère craint toutefois que cette option crée un précédent qui pourrait être à répéter pour d'autres cas similaires.
- Une boucle de virage complète pourrait être aménagée dans l'entrée de l'érablière. Elle serait utilisable dans les deux directions, non seulement pour accéder à l'érablière, mais également par les autres usagers ayant à faire demi-tour. Cette option permettrait d'aménager une boucle en anse de tasse sur la propriété de M. Yvon Brochu qui serait utilisée dans une seule direction. La famille Brochu doit toutefois être en accord avec cette possibilité.
- Une boucle en anse de tasse pourrait être aménagée dans la portion la plus au sud du

boisé des requérants qui serait utilisée par les usagers en provenance du nord. Cette option nécessiterait de conserver une boucle de virage complète sur la propriété de M. Yvon Brochu. La famille Brochu doit toutefois être en accord avec cette possibilité.

Les requérants demandent quelques jours de réflexion sur les options potentielles. Le Ministère leur fournira un plan des boucles discutées aux deux derniers points. Une rencontre devra avoir lieu avec la famille Brochu afin de s'entendre sur la solution à retenir.

Le ministère des Transports confirme aux requérants que des ajustements seront apportés au tracé de la route au moment de la conception des plans et devis afin d'optimiser le gain de terrain découlant de la réduction du terre-plein dans le secteur de leur terre agricole.

Le commissaire explique les étapes subséquentes de la médiation concernant la signature des engagements par le Ministère, le retrait des demandes d'audience publique par les requérants et le respect des conditions dans l'éventuel décret d'autorisation du projet. Il indique également qu'un prolongement du mandat d'enquête et de médiation sera demandé.

Les participants se font les salutations d'usage et mettent fin à la rencontre.

Prochaine rencontre à déterminer.

Compte rendu fait le 27 octobre 2011

Préparé par : Julie Crochetière

Validé par : Michel Germain